

Rapport du Président

Commission permanente du
jeudi 8 décembre 2022

N° CP-2022-11-6-1

N° applicatif 4880

6^{ème} Commission

Commission Patrimoine et rayonnement alsacien

Service instructeur

Développement des publics et des territoires

Service consulté

SUBVENTIONS POUR LA CONSTITUTION DE CONTENUS POUR UN MÉDIA RHÉNAN ET L'ACQUISITION DE MATERIEL NUMERIQUE

Résumé : Le présent rapport propose à la Commission permanente de décider :

- de l'attribution de subventions de fonctionnement pour la restauration et la numérisation du film D'r Herr Maire (17 000 €) ainsi que pour l'édition de DVD comprenant un documentaire consacré à Louis Schittly et le film «D'Goda" (5 000 €) ;
- de l'attribution de subventions en investissement pour l'acquisition de matériel numérique d'acteurs culturels (1 240 € pour l'association Pelpass et 2 520 € pour l'association de Théâtre Alsacien de Saverne).

Les orientations renouvelées pour la culture ont pour ambition d'incarner l'Alsace en soutenant la présence artistique sur son territoire, les dynamiques partenariales qui favorisent la cohésion sociale et territoriale, ainsi que son rayonnement par une production qualitative et diversifiée de contenus médiatiques valorisant le territoire et sa culture.

I. Soutien à la restauration, réalisation et diffusion de contenus pour un média rhénan

Les deux projets présentés, de restauration et diffusion de films réalisés en Alsace et en alsacien, portés par des initiatives privées, rencontrent les objectifs de la Collectivité européenne d'Alsace dans les domaines de la mémoire, du patrimoine immatériel, de la création alsacienne et de l'engagement.

Projet de restauration et de numérisation du film D'r Herr Maire (1939)

D'r Herr Maire est d'abord une pièce de théâtre créée à Strasbourg en 1898 et considérée comme le chef-d'œuvre de Gustave Stoskopf (1869-1944). Reposant sur un comique de situation mais aussi sur les expressions dialectales, cette pièce montre une société rurale en évolution sous l'effet des conflits de génération et de l'attraction exercée par les villes sur la jeunesse. Les dialogues sont en alsacien, en allemand et un peu en français. Présentée régulièrement en Alsace jusqu'à l'après-guerre, la pièce a de nouveau été jouée à Brumath à l'occasion du 150e anniversaire de la naissance de son auteur.

En 1939, D'r Herr Maire constitue le premier long métrage tourné en alsacien et sous-titré en français. À partir de 1996, le film est de nouveau montré en public avec succès mais la copie utilisée finit par être trop usée pour pouvoir être projetée. Damien Foltzer, professeur de lettres retraité, ayant retrouvé les bandes d'origine auxquelles s'ajoutent des copies partielles retrouvées en juillet 2022, a entrepris de sauver ce long-métrage et d'en favoriser la diffusion. Une association éponyme s'est constituée à cette fin.

Le projet pour lequel l'association Les Amis D'r Herr Maire sollicite le soutien de la Collectivité européenne d'Alsace consiste en la numérisation du film permettant de le programmer à nouveau dans les salles de cinéma et de l'exploiter dans différents formats numériques existants à ce jour. La réalisation d'un coffret DVD donnera la possibilité de le diffuser auprès d'un public plus large pour répondre à des objectifs culturels, patrimoniaux, linguistiques et pédagogiques. Le coût du projet est de 64 861,71 €. Plusieurs sources de financement sont recherchées : aide publique, mécénat et financement participatif.

Le film D'r Herr Maire constituant un document unique pour entendre parler l'alsacien d'avant-guerre, voire de la fin du XIXe siècle, il est proposé de le soutenir par une subvention de 17 000 € versée en deux fois, soit un acompte de 50% et le solde sur présentation des justificatifs de dépenses. La subvention serait versée sous réserve de l'obtention par l'association d'un numéro SIREN, démarche d'immatriculation qu'elle vient d'entreprendre.

Projet d'édition d'un double DVD consacré à Louis Schittly et au film D'Goda

D'Goda (La marraine) est un film entièrement en alsacien écrit par Louis Schittly et coréalisé avec Daniel Schlosser. Louis Schittly qui se présente comme médecin-paysan, est co-fondateur avec Bernard Kouchner de Médecins sans Frontières et comme lui prix Nobel de la paix. Daniel Schlosser est auteur-réalisateur. Il a signé plusieurs courts métrages de fiction, des films institutionnels, des documentaires, notamment pour France 3.

"D'Goda", tourné principalement dans le village de Bernwiller par des acteurs amateurs, traite du retour à la terre et à l'autosuffisance en opposition à la mondialisation. Tourné en 16 millimètres noir et blanc, avec un son partiellement désynchronisé, il a été diffusé pendant quelques années notamment dans les villages. Les bobines, stockées dans une grange, ont été retrouvées par Vincent Froehly, filleul de Louis Schittly et réalisateur d'origine sundgauvienne. Celui-ci a entrepris une importante restauration du long-métrage permettant depuis peu de le présenter au public.

Pour favoriser la diffusion de ce film, Vincent Froehly a pour projet l'édition d'un double DVD comprenant le film "D'Goda", un documentaire «Louis Schittly, de terre et de guerre» et des bonus dont les entretiens avec les réalisateurs mais également avec les principaux protagonistes du film. Le cout du projet est de 49 917 €. Plusieurs sources de financement sont recherchées : aide publique, soutiens associatif, de particulier et d'entreprise.

Le film D'Goda étant porteur de mémoire alsacienne et support de débat, il est proposé de soutenir le projet d'édition de DVD par une subvention de 5 000 € à verser à Vincent Froehly en deux fois, soit un acompte de 50% et le solde sur présentation des justificatifs de dépenses.

II. Soutien aux dépenses en investissement des acteurs culturels

Le dispositif d'aide pour l'achat de petits matériels dédiés à l'équipement scénique, numérique et technique des structures culturelles, voté en Commission Permanente du Conseil Départemental du Bas-Rhin du 8 juillet 2019 (délibération n° CP/2019/293), permet un soutien ciblé pour des projets d'investissement facilitant la création, la diffusion culturelle et l'éducation artistique. L'aide peut atteindre jusqu'à 25% du montant HT (pour les collectivités) et TTC (pour les associations) des acquisitions ou des travaux et est plafonnée à 15 000 € par projet.

Dans ce cadre, il est proposé de soutenir deux projets pour un montant total de 3 760 €. Le premier projet concerne l'association Pelpass pour un montant total de 1 240 € pour l'acquisition d'une table de mixage numérique et un lecteur pro multimédia (coût total 4 961 €). Le second projet concerne la refonte du site Internet (coût total 10 080 €) de la Fédération de théâtre alsacien pour un montant total de 2 520 €. Cette subvention sera versée à l'association de Théâtre Alsacien de Saverne, membre de la Fédération à charge pour elle de reverser la subvention à la Fédération du Théâtre alsacien.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

Au titre du soutien à la restauration, réalisation et diffusion de média rhénans

- D'attribuer et d'autoriser le versement d'une subvention de fonctionnement de 17 000 € à l'Association Les Amis Du Herr Maire pour la restauration et la diffusion du film D'r Herr Maire. La subvention sera versée, sous réserve de l'immatriculation au registre SIREN et en deux fois, soit un acompte de 50% et le solde sur présentation de justificatifs de dépenses certifiés exacts ;

- D'attribuer et d'autoriser le versement d'une subvention de fonctionnement de 5 000 € à Vincent Froehly pour la réalisation de DVD comprenant un documentaire consacré à Louis Schittly et le film « D'Goda ». La subvention sera versée en deux fois, soit un acompte de 50% et le solde sur présentation de justificatifs de dépenses certifiés exacts ;

- De préciser que les crédits seront prélevés sur les opérations et les imputations mentionnées dans l'annexe jointe au présent rapport ;

- D'approuver les termes des deux conventions de subvention, jointes en annexe au présent rapport, et de m'autoriser à les signer.

Au titre du soutien aux dépenses en investissement des acteurs culturels

- D'attribuer et d'autoriser le versement d'une subvention d'investissement de 1 240 € à l'association Pelpass pour l'acquisition de table de mixage et lecteur pro multimédia ;
- D'attribuer et d'autoriser le versement d'une subvention d'investissement de 2 520 € à l'association de Théâtre Alsacien de Saverne pour la refonte du site Internet de la Fédération du Théâtre alsacien dont elle est membre ;
- D'autoriser l'association de Théâtre Alsacien de Saverne à reverser tout ou partie de la subvention d'investissement de 2 520 € à la Fédération du Théâtre alsacien ;
- D'approuver les termes de la convention portant sur l'attribution de la subvention d'investissement relative à la refonte du site Internet, jointe au présent rapport, et de m'autoriser à la signer ;
- De préciser que les crédits seront prélevés sur les opérations et les imputations mentionnées dans l'annexe jointe au présent rapport. Ces subventions seront versées en une seule fois, sur présentation des justificatifs de dépenses certifiés exacts.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Frédéric BIERRY